

Luxembourg, le 13 juin 2026

Résolution sur la santé mentale dans le système scolaire secondaire au
Luxembourg
Commission de l'Éducation
(version originale)

L'enseignement secondaire occupe une place importante dans la vie d'un grand nombre de Luxembourgeois. En 2025, le système éducatif luxembourgeois comptait un nombre record de 54 610 élèves¹ inscrits. Si l'ensemble de ces élèves vivaient dans une même ville, celle-ci serait la deuxième plus grande du Grand-Duché. Le bien-être psychologique de ces élèves est un sujet de préoccupation.

La pandémie de COVID-19 et d'autres crises mondiales ont eu des effets négatifs durables sur la santé mentale des jeunes élèves, plusieurs études européennes montrant que les symptômes d'anxiété et de dépression chez les adolescents ont considérablement augmenté pendant la fermeture des écoles. Selon une étude de 2022 portant sur un échantillon de 7 893 élèves, 34,1 % des élèves présentaient des symptômes d'anxiété modérée à élevée et 20,8 % des élèves étaient exposés à un risque de dépression. La même étude révèle que 18,2 % des élèves ressentaient un sentiment de solitude la plupart du temps ou de manière continue au cours de l'année écoulée².

Nous nous inquiétons du risque que ces problèmes de santé mentale amènent certains élèves à abandonner leur scolarité, le Luxembourg se classant au troisième rang européen en termes de décrochage scolaire parmi les jeunes âgés de 16 à 34 ans. De plus, avec un taux de 24,8 %, le Luxembourg se situe bien au-dessus de la moyenne européenne de 14,2 %³.

La fréquentation de l'enseignement secondaire ne devrait pas porter atteinte à la santé mentale. C'est dans cette perspective que la Commission de l'Éducation du Parlement des Jeunes a entrepris de rédiger une résolution visant à améliorer la capacité du système éducatif luxembourgeois à favoriser le bien-être mental de ses élèves en optimisant l'utilisation de ses ressources, en développant les structures existantes et en actualisant régulièrement les données sur ce sujet afin de s'assurer que les experts, les administrations scolaires et les enseignants disposent d'informations de qualité pour trouver des solutions appropriées.

¹ <https://luxtoday.lu/en/education-and-science/luxembourg-registered-a-record-number-of-students>

² <https://santesecu.public.lu/dam-assets/fr/publications/h/hbsc-rapport-sante-mentale-2024/hbsc-2022-mental-health-report-en.pdf>

³ https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/lfsa_24eab01/default/table?lang=en

Le Parlement des Jeunes :

- A.** Alarmé par le manque de statistiques et d'études récentes, fiables et accessibles concernant la santé mentale et les services de soins de santé mentale dans les lycées luxembourgeois.
1. Constatant qu'il existe un certain nombre d'études traitant de facteurs individuels qui peuvent influencer la santé mentale d'un élève, mais que les liens entre ces facteurs ainsi que leur rapport avec la santé mentale en général ne sont souvent pas clairement établis.
 2. Constatant que des facteurs externes importants – tels que, mais sans s'y limiter, le système scolaire dans lequel évolue un élève, sa vie privée ou d'autres causes possibles de problèmes de santé mentale ou de stress – ne sont souvent pas pris en compte lors de la réalisation de telles études, ce qui complique l'identification de solutions adaptées.
 3. Soulignant l'absence de chiffres fiables concernant la mauvaise réputation des SePAS auprès des élèves, malgré des témoignages de la part des élèves allant dans ce sens.
- B.** Inquiet que le soutien psychologique proposé par des organisations telles que SePAS ne soit pas sollicité en raison de la stigmatisation dont souffrent les élèves, due à des témoignages de mauvaises expériences , ce qui dissuade de nombreux élèves de demander de l'aide par crainte d'être exclus ou traités différemment par leurs camarades de classe et leurs enseignants, ce qui signifie que les offres de soutien ne sont ni généralisées ni pris au sérieux et fait que beaucoup de personnes qui ont besoin d'aide ne la reçoivent pas.
- C.** Alarmé par le manque de personnel qualifié dans le secteur psychologique et celui des soins de santé mentale au Luxembourg⁴ , affectant les SePAS dans les établissements scolaires. Cette pénurie pèse lourdement sur les SePAS, ce qui limite leur capacité d'intervention et dissuade les élèves de solliciter de l'aide.
- D.** Préoccupé par le fait que les troubles de santé mentale non pris en charge entraînent souvent une dégradation des résultats scolaires, une augmentation de l'absentéisme et des conséquences négatives à long terme sur le parcours scolaire et professionnel des élèves, car ces troubles sont étroitement liés à une hausse des taux d'abandon scolaire et à une diminution de l'engagement scolaire⁵.

⁴ <https://infos.rtl.lu/news/luxembourg/la-sante-mentale-des-enfants-et-des-adolescents-se-degrade-2238478> (paragraphe 9)

⁵ <https://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA-Veille/148-avril-2024.pdf> (page 8)

1. Préoccupé par le fait qu’un nombre important d’élèves subissent une pression importante liée aux devoirs à domicile, aux examens et aux projets à long terme; ce qui les expose à un stress constant et a souvent des répercussions négatives sur leur santé mentale. Notant qu’une étude menée en 2023 révèle que 23 % des élèves âgés de 11 à 18 ans éprouvent un niveau de stress élevé lié à l’école, 21 % ressentent un stress important, 38 % se disent quelque peu stressés et seuls 17 % ne ressentent aucun stress⁶.
- E. Constatant que l’enseignement des langues au lycée se distingue par un niveau d’exigence très avancé, ce qui déconcerte les élèves et entraîne une baisse des résultats escomptés, alourdissant ainsi la charge mentale qui pèse sur eux.
- F. Alarmé par le fait que 24 % des élèves de sexe féminin et 12 % des élèves de sexe masculin entre 11 et 18 ans au Luxembourg signalent éprouver souvent un sentiment de solitude⁷.
- G. Condamnant les tendances et les méthodes de travail envahissantes et étouffantes, qui dépassent les limites personnelles des élèves ou qui suscitent chez eux toute sorte de sentiment de malaise injustifié.
- H. Inquiet du manque de sensibilisation et de connaissances des élèves en matière de santé mentale, notamment quant à la conduite à adopter en cas de difficultés ou de détresse dans leur environnement.

Le Parlement des Jeunes du Luxembourg :

1. Recommande la publication de statistiques annuelles facilement accessibles. Des efforts doivent être déployés pour améliorer la visibilité et l’impact de ces études dans les ministères, dans les administrations scolaires et auprès des élèves.
2. Encourage la création d’un site ou d’une application pour l’ensemble des élèves au Luxembourg en vue de recueillir régulièrement des données aussi précises et exhaustives que possible d’une façon simple et claire, afin d’obtenir une vue d’ensemble de la santé mentale des jeunes.

⁶

https://orbi.lu.uni.lu/bitstream/10993/57214/1/Faktenblatt%20nr4_HBSC%20Luxembourg%202022_Freude%20am%20Schulbesuch%20und%20wahrgenommener%20Stress%20durch%20Schularbeit%20bei%20Kindern%20und%20Jugendlichen%20im%20Schulalter.pdf

⁷ <https://gouvernement.lu/dam-assets/documents/actualites/2024/12/16-meisch-jonker-staark-maachen/les-jeunes-au-luxembourg-1.pdf> (page 29)

3. Recommande de formuler des questions plus spécifiques et approfondies pour explorer les causes potentielles des problèmes de santé mentale, notamment, mais sans s’y limiter, les contenus que les jeunes consomment en ligne, leur situation familiale ou leur parcours scolaire, d’identifier les jeunes concernés ainsi que les facteurs en jeu pour éventuellement déterminer une tendance, et comme mentionné précédemment, pour établir un lien entre les différents facteurs et avec la santé mentale afin de trouver des solutions adaptées.
4. Demande la réalisation d’études sur la perception qu’ont les élèves des méthodes de travail des SePAS ainsi que des SePAS eux-mêmes, pour déterminer si ces services effectuent leurs tâches correctement, et, le cas échéant, les adapter aux préoccupations et aux demandes des élèves.
5. Recommande la mise en place de mesures visant à familiariser les élèves avec les SePAS pour améliorer le bien-être de façon générale et la perception des SePAS :
 - a. Demande le renforcement de la sensibilisation au travail des SePAS grâce à des campagnes menées à intervalles réguliers et des affiches d’information, en soulignant leur contribution significative au bien-être général des élèves.
 - b. Propose des dialogues et des réunions à intervalles réguliers entre les classes et les SePAS pour renforcer les liens.
 - c. Insiste sur la nécessité de renforcer la confiance en privilégiant des approches efficaces fondées sur l’analyse comparative des pratiques entre les établissements en vue de développer des solutions ciblées.
 - d. Demande que les SePAS présentent leur travail aux classes au début de l’année scolaire.
 - e. Demande que les SePAS occupent une place centrale et visible dans la vie des élèves.
6. Appelle à renforcer l’attractivité des conditions de travail pour proposer, notamment, mais sans s’y limiter, un éventail plus large de possibilités de développement professionnel, afin d’améliorer l’efficacité des SePAS, de lutter contre la pénurie de personnel formé en santé mentale et d’attirer davantage de travailleurs, ce qui permettrait une prise en charge plus étendue et mieux ciblée des élèves.
7. Propose aux SePAS et aux régents de :
 - a. Collaborer pour établir un calendrier des examens adapté aux besoins tant des élèves que des enseignants;
 - b. Se rendre régulièrement dans les classes afin de déterminer si, et à quel moment, les élèves sont en situation de stress scolaire, et d’ajuster le calendrier des examens en conséquence.

8. Encourage les enseignants à :
 - a. Donner des devoirs concis qui aident les élèves à mettre en pratique la méthode de révision espacée;
 - b. Autoriser les élèves à commencer leurs devoirs à domicile en classe afin de s’assurer qu’ils maîtrisent le sujet.
9. Encourage les administrations scolaires à échanger régulièrement sur les méthodes et les techniques utilisées dans le cadre de la gestion du stress scolaire et de la santé mentale afin de trouver des mesures et des solutions adaptées à leurs besoins.
10. Recommande la mise en place de mesures visant à familiariser les élèves avec les services KJT et SOS Détresse afin qu’ils sachent où trouver de l’aide et un soutien émotionnel, notamment :
 - a. La présentation, par le SePAS, des services d’aide externes disponibles au Luxembourg, notamment le KJT et SOS Détresse, afin que les élèves connaissent les différentes possibilités d’accompagnement existantes ;
 - b. La diffusion régulière, par le SePAS, d’informations relatives aux services d’aide externes, notamment le KJT et SOS Détresse, afin que les élèves puissent identifier des ressources alternatives avant de se retrouver en situation de crise ;
 - c. L’organisation d’ateliers sur la santé mentale afin de réduire la stigmatisation qui entoure le sujet et d’inciter les élèves à demander de l’aide en cas de besoin.
11. Recommande la mise en place de mesures visant à renforcer le dépistage et l’intervention précoces auprès des élèves présentant des troubles de santé mentale par l’intermédiaire du Service de détection et d’intervention précoce (SDIP), notamment :
 - a. L’information systématique des élèves et de leurs familles, par le SDIP, concernant les services d’aide externes disponibles au Luxembourg, notamment le KJT et SOS Détresse;
 - b. L’orientation, lorsque cela est pertinent, des élèves vers des structures d’accompagnement externes, notamment le KJT et SOS Détresse, lorsqu’ils souhaitent bénéficier d’un soutien complémentaire ou extérieur au cadre scolaire ;
 - c. L’organisation d’ateliers sur la santé mentale afin de réduire la stigmatisation qui entoure le sujet et d’inciter les élèves à demander de l’aide en cas de besoin.

12. Encourage une réforme du modèle d'apprentissage des langues pour se rapprocher d'un système à deux niveaux, c'est-à-dire répartir les élèves dans des classes avancées ou standard. Les classes standard viseraient l'acquisition progressive d'une grammaire, d'une syntaxe et d'un vocabulaire de plus en plus élaborés, tandis que les classes avancées proposeraient en outre l'analyse de différents types d'œuvres littéraires dans des langues concernées. Le nombre de langues resterait inchangé, mais au moins l'une des langues choisies serait étudiée à un niveau avancé. Ce choix serait effectué en 5^e et reposerait sur les résultats scolaires obtenus par les élèves au cours de l'année précédente.
13. Demande aux établissements scolaires d'appliquer des sanctions plus sévères en cas de harcèlement, par exemple, en prononçant des mesures d'exclusion temporaire assorties de l'obligation de suivre un certain nombre d'heures d'accompagnement psychologique.
14. Demande d'élargir et de promouvoir activement l'offre d'activités para- et périscolaires dans différents domaines dans les établissements scolaires pour permettre aux élèves d'évoluer dans un environnement plus social, entourés de personnes partageant les mêmes intérêts afin de réduire leur sentiment de solitude.
15. Se rallie à l'initiative des PSSM (Premier Secours en Santé Mentale) et encourage leur déploiement dans l'ensemble des établissements scolaires secondaires afin de renforcer la résilience des élèves et leur capacité à faire face à des situations problématiques.

Il est évident que l'ensemble des mesures que nous avons suggérées ne saurait être mis en œuvre immédiatement par l'État. Nous reconnaissons pleinement ces limitations. Elles ne doivent toutefois pas servir de prétexte à l'inaction. Nous exhortons donc le gouvernement luxembourgeois à s'engager sans tarder dans un processus d'implémentation clair et progressif.

Les données mettent en évidence une crise de santé mentale croissante chez les adolescents, qui est étroitement liée à la pression académique. D'après le SNJ (2025), 23 % des élèves âgés de 11 à 18 ans signalent subir un niveau de stress élevé lié à l'école.⁸ Il ne s'agit pas d'un problème marginal, mais structurel. Cette pression engendre de plus en plus des problèmes

⁸https://orbilu.uni.lu/bitstream/10993/57214/1/Faktenblatt%20nr4_HBSC%20Luxembourg%202022_Freude%20am%20Schulbesuch%20und%20wahrgenommener%20Stress%20durch%20Schularbeit%20bei%20Kindern%20und%20Jugendlichen%20im%20Schulalter.pdf

de santé physique et psychologique, avec des conséquences notables sur le bien-être, le rendement scolaire et l’assiduité des élèves.

Cette situation est aggravée par des facteurs systémiques. Le système éducatif luxembourgeois, qui impose des exigences linguistiques élevées, constitue un fardeau supplémentaire pour les élèves, en particulier ceux qui sont déjà en difficulté sur le plan académique. Lorsque la pression académique s’associe à des difficultés sociales, comme le sentiment d’incompréhension de la part des enseignants ou le harcèlement, le risque de désengagement s’accroît considérablement, entraînant une hausse de l’absentéisme et des effets négatifs à long terme sur le parcours éducatif.

Parallèlement, l’accès à l’aide demeure insuffisant. Les services de conseil psychologique existants, comme les SePAS, manquent de crédibilité auprès des élèves. Par conséquent, beaucoup hésitent à demander de l’aide par crainte de stigmatisation ou de discrimination. Cette perception n’est pas isolée, mais renforcée par des expériences négatives récurrentes, qui contribuent à instaurer un climat général de méfiance.

De plus, le manque de personnel dans les SePAS entrave considérablement à la fois l’intervention précoce et un accès rapide au soutien.

Ensemble, ces problèmes mettent en évidence la nécessité urgente d’une réforme structurelle. Sans une action résolue et rapide, les conséquences à long terme pour les élèves et la société dans son ensemble ne feront que s’aggraver. Les solutions proposées ici ne doivent pas être considérées comme définitives, elles constituent plutôt un point de départ pour répondre à ce problème majeur dans notre système éducatif.

Le Parlement des Jeunes souligne qu’une scolarité dans le système secondaire requiert une bonne santé mentale. Les problèmes de santé mentale doivent être pris au sérieux au même titre que les problèmes de santé physique et non pas être réduits à une forme de « théâtralisation ».